








Association **La Molineuvoise**

Siège social : mairie de MOLINEUF

Fiche rando. n°003

Edition : mars 2014

Distance :	12 km
Durée du parcours :	3H0
Communes traversées :	Molineuf - Orchaise - Chambon/Cisse

- 0 0 Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction du village d'Orchaise (RD.766) en marchant sur le trottoir gauche.
- 1 0,3km Au bout de 300m environ, emprunter à gauche un petit sentier qui part en contrebas de la route. A l'embranchement, prendre le sentier à gauche qui remonte en pente assez raide pour rejoindre la route dite « chemin des Blossières ». Tourner à droite sur la route et la suivre pendant 300m environ
- 2 0,9km Prendre le sentier assez large à gauche de la route. Le chemin monte le coteau durant 800m environ.
- 3 1,9km A l'embranchement au sommet de la pente, prendre le sentier de gauche.
- 4 2,3km Traverser la RD.155 et emprunter le chemin agricole en face qui longe les bois de Bury. Rester sur ce chemin durant 500m.
- 5 2,8km Rentrer dans le bois et suivre un petit sentier qui serpente en fossé durant 700m..
- 6 3,5km A l'embranchement où convergent 5 sentiers, prendre le 2è sentier à votre droite et marcher 500m jusqu'à l'orée du bois.
A la sortie du bois, tourner à droite et suivre le chemin agricole qui longe le bois durant 800m.
- 7 4,8km Traverser la RD.131 et prendre le chemin blanc en face. Le suivre durant 700m jusqu'à la RD.45.
- 8 5,5km Traverser la RD.45 et prendre une petite route en face en direction de Coulanges sur 300m environ
Quitter la route en empruntant un petit sentier à gauche de la route et descendre le coteau à travers bois.
Au pied du coteau, prendre à gauche et continuer sur le sentier qui rejoint une petite route goudronnée au lieu-dit « l'Aubepin ». Rester sur cette route durant 300m et rejoindre le pont Foularet sur la Cisse.
- 9 6,9km  Prendre la RD.45 à droite (GR. 353A) en traversant le pont en direction du village de Chambon-sur-Cisse.
 Après 400m environ, tourner à droite dans la rue des Loges. La suivre durant 400 jusqu'au carrefour avec la RD.135.
- 10 7,7km  Tourner à gauche en longeant un mur de pierres.  Prendre à droite la rue de saint Louis et la suivre durant 500m environ..
- 11 8,2km  Prendre à droite une petite route d'abord goudronnée puis en terre appelée le chemin des Roties.
- 12 8,8km Prendre le sentier de gauche en quittant le GR.353A. Suivre ce sentier durant 300m et tourner à gauche sur la petite route qui longe un mur de pierres surmonté d'une grille. Prendre le chemin de terre à droite marqué d'un sens interdit. A la sortie du chemin, on rejoint la rue de Saint-Louis. Prendre le sentier herbeux qui se trouve entre 2 clôtures de jardin immédiatement en face. Continuer toujours tout droit sur ce sentier durant 300m et rejoindre une route goudronnée qui longe l'orée de forêt.
Tourner à droite sur cette route et marcher 150m jusqu'au prochain carrefour.
- 13 9,8km Prendre à gauche l'allée de forêt des Héronnières. Suivre l'allée jusqu'au carrefour et tourner à gauche sur l'allée de Bury..
- 14 10,3km Immédiatement après le carrefour, prendre un sentier de forêt à droite et rentrer dans la forêt.
Marcher 600m vers l'ouest
- 15 10,9km A la 1ère intersection tourner à droite et suivre le sentier durant 450m
- 16 11,4km Au carrefour, prendre l'allée de forêt à gauche, franchir le petit ponceau et continuer sur le chemin blanc après être sorti de la forêt. Le chemin devient goudronné à hauteur des premières maisons. Continuer jusqu'à l'intersection avec une rue en pente et prendre à gauche. En bas de la descente tourner à droite et continuer tout droit vers Orchaise-Angers pour rejoindre la mairie
- 0 12,4km Arrivée

Variante 6km

Au point 6, prendre le chemin sur votre gauche. Au bout de 900m, tourner à gauche sur la route. En face de l'église de saint-Secondin, prendre à droite le sentier agricole. Au bout du chemin, tourner à gauche sur le chemin blanc et continuer jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite sur la route et descendre jusqu'à la mairie.

